

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 10 juillet 2023

N° CM10072023-09
NB/CPG

L'an deux mille vingt-trois, le dix du mois de juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 4 juillet 2023

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme M. LERAY, M N. RIPALT, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M JC MARCHAND	Procuration à	Mme M. DEVANNE
Mme N. FIORI	"	Mme A. RABILLIER
M N. GODET	"	Mme L. AVOINE
Mme MB VINCENT	"	M D. HERAUD
Mme E. RABILLER	"	Mme I. BROSSET
M P. BOUSSEAU	"	Mme L. VILLATEAU

Secrétaire : M J. BALLAY

OBJET : SALLE EMILE ROBERT – AVENANTS AUX MARCHES DE REHABILITATION DE LA SALLE

VU la délibération n°CM07032022-01B du 7 mars 2022 par laquelle le Conseil Municipal a validé l'Avant-Projet Détaillé relatif à la rénovation énergétique de la salle Emile Robert, ainsi que l'enveloppe financière et le plan de financement liés à cette opération ;

VU la délibération n°CM17102022-02 du 17 octobre 2022 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de l'attribution des marchés pour la rénovation énergétique de cette salle ;

CONSIDERANT que le chantier nécessite la passation de 4 avenants permettant d'ajuster les marchés aux travaux en cours d'exécution comme suit :

Avenant n°1 - Lot n°2 – Désamiantage – démolition – gros-œuvre Démolition des doublages muraux, dépose et enlèvement des encadrements d'ouvertures bois et rails incorporés dans la maçonnerie.	SAS BLOUIN Pouzauges	+8 256,80 € HT
Avenant n°1 - Lot n°3 – Charpente bois Création d'un appui à la jonction du bac existant et de l'ancien bac ; Ajout d'une panne à la rencontre du nouveau et de l'ancien bac y compris renfort ou modification de chevêtre.	LCA La Boissière de Montaigu	+2 365,75 € HT
Avenant n°1 - Lot n°4 – Etanchéité – couverture acier Modification du complexe d'étanchéité	BATITECH Cholet	-17 446,22 € HT
Avenant n°1 - Lot n°8 – Cloisons – faux plafonds – isolation Doublage supplémentaire	GODARD PICC Pouzauges	+ 2 646,01 € HT

CONSIDERANT que ces avenants porteraient l'ensemble des marchés de travaux à la somme de 1 527 781,63 € HT selon le détail suivant ;

N°	Lot	Entreprises	Total travaux		
			Montant € HT	Avenant € HT	Montant € HT avec avenants
1	Terrassement - VRD	CHARIER TP	203 615,41		203 615,41
2	Démolition - Gros-œuvre	BLOUIN	112 662,97	8 256,80	120 919,77
3	Charpente bois	LCA	151 957,60	2 365,75	154 323,35
4	Couverture - Etanchéité	BATITECH	232 218,83	-17 446,22	214 772,61
5	Ravalement	ADV	31 487,80		31 487,80
6	Menuiseries extérieures	SERRURERIE LUCONNAISE	172 014,87		172 014,87
7	Menuiseries intérieures	VAILLANT Djimmy	149 578,87		149 578,87
8	Cloisons - Faux plafonds	GODARD PICC	51 643,47	2 646,01	54 289,48
9	Chape - Isolation	CARON	13 690,70		13 690,70
10	Carrelage	CARON	43 042,22		43 042,22
11	Peintures	LAPORTE VINCEDEAU	30 174,57		30 174,57
12	Electricité	SNGE	115 700,00		115 700,00
13	Chauffage - Plomberie - Ventilation	SCES	150 021,33		150 021,33
14	Mur mobile	EOLE	12 156,00		12 156,00
15	Travaux paysagers	CAJEV	62 194,65		62 194,65
TOTAL MARCHE DE TRAVAUX			1 532 159,29	-4 177,66	1 527 981,63

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

APPROUVE les quatre avenants suivants :

- **Avenant n°1 au lot n°2 : Désamiantage – démolition – gros-œuvre – SAS BLOUIN de Pouzauges**
pour un montant de + 8 256,80 € HT
- **Avenant n°1 au lot n°3 : Charpente bois – LCA de La Boissière de Montaigu**
pour un montant de + 2 365,75 € HT
- **Avenant n°1 au lot n°4 : Etanchéité – Couverture acier – BATITECH de Cholet**
pour un montant de – 17 446,22 € HT
- **Avenant n°1 au lot n°8 : Cloisons – faux plafonds – isolation – GODARD PICC de Pouzauges**
pour un montant de + 2 646,01 € HT ;

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Jacques BALLAY
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire